

---

# CONCOURS ACADEMIQUE DE 1870

---

## RAPPORT

AU JURY CHARGÉ DE DÉCERNER LE PRIX D'ARCHÉOLOGIE EN 1870

Par M. VICTOR BERARD

---

La circulaire de M. le Ministre de l'Instruction publique, en date du 31 mars 1870, annonçait qu'en conséquence du décret du 29 mars 1869, et de son arrêté du 31 mars, même année, le prix académique de mille francs serait accordé, en 1870, à un ouvrage ou mémoire ayant pour objet un point d'archéologie intéressant les départements compris dans le ressort de l'Académie d'Alger.

Ce programme invitant à se produire toutes recherches relatives aux questions de cette science qui a pour but l'*exposition raisonnée de l'antiquité par les monuments* et fait servir les restes du passé au progrès de l'histoire, ne pouvait trouver nulle part une application plus utile qu'en Algérie. Cette contrée a été habitée par des peuples divers qui, depuis les époques antehistoriques, ont laissé à son sol l'empreinte plus ou moins profonde de leur séjour. Les cavernes de ses côtes et de ses vallées gardent les vestiges des premiers pas de l'homme sur le globe; au sommet de ses coteaux se dressent des dolmens; au milieu de ses plaines

s'étendent des décombres de monuments romains ; aux reliques de l'Afrique chrétienne ont succédé les débris de constructions musulmanes qui, hier encore, étaient debout. Se trouve-t-il quelqu'un, venu dans cette région, qui n'ait ramassé dans la poussière de tant de générations éteintes, quelque médaille, quelque camée, quelque fragment de vase, témoignant qu'ici est une des mines les plus fécondes pour l'archéologie, pour la science de l'antiquité par les monuments ?

Bien que depuis notre descente sur ces rivages, de sérieuses recherches aient été faites par plusieurs érudits, combien d'objets, curieux révélateurs d'un fait, d'un événement historique, ont été négligés par l'insouciance dédaigneuse, détruits par l'ignorance quelquefois hostile au savoir, distraits par l'admiration égoïste et inféconde, et sont ainsi perdus à jamais pour l'étude désintéressée, qui était seule digne de trouver ces indices précieux. Le moment de récompenser les efforts des généreux pionniers de la science archéologique n'arrivait donc pas trop tôt pour encourager les recherches de leurs imitateurs, et sauvegarder ces restes qui nous sont si chers, qu'on rencontre encore, qu'on exhamera sans cesse en ce pays.

Les membres du Jury choisis par les diverses sociétés savantes de l'Algérie, ou nommés directement par le Ministre pour décerner le prix, se sont réunis sous la présidence de M. le Recteur, et ont apprécié, soit en séances générales, soit en commission particulière, les œuvres manuscrites ou imprimées qui, au nombre de six, ont été livrées à leur examen.

Le Jury était composé de :

- M. le Recteur de l'Académie d'Alger, Président ;
- MM. Cherbonneau et V. Berard, délégués par la Société historique algérienne ;
- Ville et Dr Liautaud, délégués par la Société d'agriculture ;
- Letourneux et Sudré, délégués par la Société de climatologie ;
- Dr Baizeau et Dr Ferrus, délégués par la Société de médecine ;
- Urbain, La Baume, Vignally, Brétignère, Dr Perron, Raynaud, membres nommés par le Ministre.

Les membres du Jury, pour se tenir dans les termes de l'arrêté ministériel précité, n'avaient à se prononcer que sur des ouvrages ayant pour objet l'archéologie. Aussi n'ont-ils pu admettre les deux ouvrages suivants :

1<sup>o</sup> *Histoire de l'établissement des Arabes dans l'Afrique septentrionale*, par M. Mercier, interprète judiciaire à Tenès.

2<sup>o</sup> *Etudes critiques sur le caroubier*, par M. Bonné, maître-répétiteur au collège arabe-français.

Quatre ouvrages restaient donc soumis à l'examen du Jury.

Je vais en parler dans l'ordre chronologique des matières mêmes qu'ils ont traitées.

Le premier est un mémoire présenté par la Société de climatologie d'Alger, — travail exposant avec la méthode la plus lucide et un talent de démonstration remarquable, les résultats de fouilles faites par cette Société en 1869 et 1870, dans une grotte de la Pointe-Pescade, à 5 kilomètres d'Alger — et dans une caverne dite du *Grand Rocher*, à 12 kilomètres de la même ville, sur la route de Tipaza. Ces fouilles ont été entreprises dans le sens des études sur l'industrie primitive et les arts à leur origine que M. Boucher de Perthes a inaugurées dans les *Antiquités celtiques et antédiluviennes*, publiées dès 1847, — et aussi, en émulation des travaux de la *Société préhistorique*, composée de savants anglais, qui ont trouvé à Gibraltar de singuliers types, analogues à ceux qu'on a rencontrés près d'Alger.

L'archéologie n'a jamais eu à étudier des restes plus anciens que ceux qui font l'objet de ce mémoire. Il s'agit des mœurs de l'homme aux premiers âges de l'humanité. L'auteur du mémoire en trouve les traces dans un outillage rudimentaire en silex rendus taillables par le clivage et la percussion de caillou à caillou (premier âge de *l'homo ferus*, — celui de la pierre par éclats), — et dans de la poterie à peine cuite, — des os d'hommes et d'animaux façonnés à usage d'aiguilles, — des pierres affectant la forme de hache (deuxième âge, — celui de la pierre taillée et polie). Une sagacité fort exercée a su raccorder ces débris et en tirer des lumières qui donnent aux questions préhistoriques un tel intérêt que la frivolité elle-même s'y trouverait attachée par le charme le plus séduisant.

Des vestiges semblables à ceux que je viens de mentionner en dernier lieu, se font remarquer à 15 kilomètres d'Alger, commune de Chéragas, et semblent davantage se rapporter au troisième âge, celui de la pierre levée ou des dolmens. Des monuments de cette espèce se dressent en effet non loin et auprès de nombreuses cavernes qui s'ouvrent aux flancs du ravin de l'Oued Tarfa.

Dans la caverne du Grand Rocher on a trouvé, superposés aux restes déjà décrits, des objets en métal ouvré, des tuiles, des monnaies du temps de Constantin et d'Honorius, qui permettent de penser que des hommes sont venus chercher un refuge dans ces lieux souterrains, à l'époque gétulo-romaine.

Le catalogue comparatif des objets d'industrie, — des ossements d'animaux trouvés dans la caverne du Grand Rocher et aux grottes de Gibraltar, fait ressortir la remarquable correspondance qui existe entre les uns et les autres ; — d'où semble résulter la preuve d'une identité d'époque, quant à leur fabrication de la part des hommes primitifs, qui ont séjourné dans ces cavités.

Neuf planches de figures illustrent cet ensemble où règne la plus grande clarté.

Telle est l'analyse succincte de ce travail où apparaît une antiquité si primordiale, si inexplorée, que le tableau en aurait, aux yeux de plus d'un érudit, tout l'aspect d'une nouveauté.

Des choses si neuves à dire au sujet de temps au-delà desquels on ne pourrait remonter, semblaient demander un style nouveau. Le rédacteur du mémoire a su le créer avec une richesse de synonymie scientifique qui n'a rien d'obscur, de forcé, ni d'étrange.

Ces qualités jointes à des inductions procédant de l'expérience personnelle, et appuyées du témoignage de nombreux savants, étaient bien dignes d'appeler l'attention. Toutefois il a paru au Jury que l'histoire du développement de l'homme à ses premiers âges, ainsi tracée, s'enchaînait par une suite contestable d'hypothèses ingénieuses qui devaient attendre encore des raisons plus plausibles pour devenir plus probables.

L'état antique des choses, tel que l'auteur l'expose, se vérifiera peut-être suffisamment sur plusieurs points de cet horizon loin-

tain ; mais à la distance où nous en sommes il convient de se garder des mirages de l'imagination, dont l'œuvre possède d'ailleurs tout l'attrait.

Après ce mémoire, vient se placer, dans l'ordre des dates, un *Recueil d'inscriptions libyco-berbères* par M. le docteur Reboud, médecin-major au 3<sup>e</sup> régiment de tirailleurs algériens (grand in-4<sup>o</sup> imprimé avec une carte de la Cheffia, — localité où quarante-et-une pierres tumulaires ont été trouvées par lui).

Ce travail, dédié à M. le docteur Judas qui a commencé à jeter quelque lumière sur ces monuments épigraphiques, a été accueilli avec intérêt par l'Académie des inscriptions et belles lettres de l'Institut, et par M. Renan, secrétaire de la commission des inscriptions sémitiques.

Le mémoire qui accompagne les planches figuratives n'est que l'histoire des recherches entreprises et la désignation des endroits où les pierres ont été exhumées. Le reste du fascicule n'est plus que l'indication des ouvrages à consulter, — la légende des inscriptions reproduites par les planches, et la liste des personnes qui ont communiqué ces cent cinquante-trois inscriptions libyco-berbères (expression complexe que M. Reboud a cru devoir employer pour désigner les idiomes dans lesquels il pense que ces inscriptions ont été gravées).

Tout en rendant hommage à la constance dont M. Reboud a fait preuve pour rechercher, pour conserver aux études ultérieures ces documents précieux, les membres du Jury ont pensé que son travail était plutôt un recueil clair et méthodique d'intéressants inventaires, qu'un ouvrage d'archéologie qui pût mériter le prix académique, dans la forme où il a plu à la modestie du rédacteur de le présenter.

M. le général Faidherbe, à son tour, présente au concours une *Collection complète des inscriptions numidiques de l'Algérie, avec des aperçus ethnographiques sur les Numides* (grand in-8<sup>o</sup> imprimé, accompagné de planches lithographiées).

Le but de cette publication est de présenter, réunies sous le nom nouveau de *numidiques*, toutes les inscriptions libyques ou libyco-berbères, dont une partie a été découverte par l'auteur, en y ajoutant l'inscription bilingue de Tugga et divers textes

touaregs manuscrits ou rupestres, afin de faciliter ainsi les tentatives de traductions qu'on en voudra faire.

En cela M. Faidherbe, de même que M. Reboud, amasse pour la science des matériaux intéressants. Il entreprend de déchiffrer quelques-uns de ces textes gravés sur les monuments funèbres qu'on a recueillis. Concurrément avec MM. le docteur Judas et l'abbé Bargès, et contradictoirement aussi à ces savants, il n'arrive guère qu'à la lecture de noms propres, quand ils sont tracés à côté en lettres romaines, dans des épitaphes bilingues. Il reconnaît que ce qui est sérieusement acquis, en fait d'interprétations, se réduit à peu près à ces noms propres, — ayant peu d'espoir qu'on arrive jamais à rien de plus, et il conclut (page 76) en disant : — « en somme, l'épigraphie numidique n'offre pas un grand intérêt ; elle n'est pas destinée à nous apprendre grand chose. »

Ce travail nous restera comme précieux souvenir de l'utilité scientifique des loisirs de M. le général Faidherbe avant qu'il ne quittât l'Algérie pour diriger en France des opérations militaires où l'accompagnaient tous nos vœux.

L'ouvrage le plus important à tous les points de vue, parmi ceux qui ont été soumis au Jury, est un manuscrit grand in-folio de 570 pages, orné de dessins, peintures, plans, photographies, gravures, au nombre de *deux cent dix-sept*, — collection artistique autant qu'œuvre littéraire, — ayant pour titre *Alger*, par M. Albert Devoulx, conservateur des archives arabes de l'administration des Domaines à Alger. L'auteur indique lui-même la portée de son œuvre en disant (page 34) : « Mon travail a un but purement archéologique. »

En effet, c'est une monographie complète de la ville d'Alger, d'après ses monuments, depuis l'époque historique la plus reculée jusqu'à l'extinction du pouvoir des Turcs, en 1830. M. Devoulx a suivi le plan de Dulaure dans son *Histoire de Paris*, — l'ordre chronologique pour l'exposition de semblables matières étant la meilleure méthode à prendre.

L'ouvrage entier comporte trois divisions :

La première, sous le titre d'Icosium ;

La deuxième, Djézair Béni Mezrenna ;

La troisième, El-Djézaïr.

La première division, — celle à laquelle les plus sévères ne pourraient refuser le titre de mémoire relatif à l'archéologie, puisqu'elle recueille les plus antiques renseignements jusqu'au V<sup>e</sup> siècle de notre ère, — établit, à l'époque libyque, l'existence d'une ville à l'endroit où s'étend la cité d'Alger, et en fixe positivement la situation. L'auteur y trouve les restes d'une colonie romaine sous le nom d'Icosium, dans une inscription latine rencontrée près de la porte Bab-Azoun, — dans des citernes, des tombeaux, — dans des vestiges d'édifices, de mosaïques, de voies romaines dont il indique exactement le parcours, — dans des débris de colonnes, de statues, de moulures architecturales, dans des produits de la céramique et de la bijouterie antiques, — dans la présence de médailles parmi tous ces fragments.

Les inscriptions l'occupent également, et l'explication qu'il en donne est une partie développée de son travail. Tout ce qui a intéressé la curiosité historique relativement au vieil Icosium, depuis l'occupation d'Alger jusqu'à ce jour, est amassé là, et clairement expliqué. M. Devoulx avait été précédé sans doute dans ce genre d'exposition ; mais il ne se borne pas à remémorer et à compléter les recherches déjà faites. Il discute avec une grande finesse d'investigation des assertions quelquefois précipitées, et en redresse l'erreur.

L'auteur est conduit à aborder tout ce qui est relatif, dans son sujet, à l'occupation de la ville par les Vandales d'abord, par les Byzantins ensuite, enfin par les Musulmans, jusqu'à nos jours.

On ne saurait refuser le caractère archéologique à l'étude qui s'applique aux anciens monuments de l'islamisme, sous prétexte qu'ils ont été élevés après le siècle de Constantin. Il semble que l'archéologie puisse embrasser aussi des époques qui, bien qu'en deçà du V<sup>e</sup> siècle, sont relativement antiques, comme périodes de mouvements dont la révolution est entièrement accomplie par rapport à nous ; — et tout ce qui se rapporte au règne des races berbères, arabes et ottomanes en Algérie, est dans ce cas.

Quoi qu'il en soit, — et la première division de l'ouvrage de M. Devoulx satisfaisant déjà au vœu du programme strictement interprété, — l'attention est appelée sur les deux autres divisions,

dont l'intérêt n'est pas moindre, si non plus saisissant pour nos contemporains, que les frustes reliques d'un passé si lointain.

La deuxième division, sous le titre de Djézaïr Beni Mezrenna, commence par une notice très bien faite sur les temps qui s'écoulèrent depuis l'invasion de Genséric, jusqu'à l'établissement des Musulmans en Afrique. La ville ruinée par les barbares du Nord reste abandonnée, de la fin du VII<sup>e</sup> siècle, jusqu'au milieu du X<sup>e</sup> où elle est relevée par Bologguine fils de Ziri ebn Menad (950) l'un des plus puissants princes berbères rattachés aux Fatémites. Les Beni Mezrenna constituant une tribu qui vivait sur le territoire des Senhadja, — contrée où gisait Icosium, — s'étaient depuis longtemps installés dans ses décombres. M. Devoux, en présence de ces ruines amoncelées par les dévastations des hommes encore plus que par l'injure des siècles, a su, tout en donnant quelques tableaux auxquels ne manquent le dessin ni la couleur, — se garder d'une sentimentalité dont on a tant abusé en pareilles occurrences. Il entreprend la description détaillée des parties de l'Alger berbère sur lesquelles il est possible d'avoir quelques données. Il définit l'enceinte de Djézaïr Beni Mezrenna, donne des renseignements topographiques d'après de nombreux titres de propriété, et autres pièces d'une authenticité irréfragable, — fournit des particularités sur les mosquées qui furent fondées à cette époque obscure pour l'histoire autant que pour l'archéologie, et finit par un aperçu historique jusqu'à l'arrivée des Osmanlis, en 1516.

Il entame alors la troisième division, — la plus volumineuse de son ouvrage, — relative à l'Alger turc qui se forma, à dater des Barberousse. Il parcourt l'enceinte d'el-Djézaïr, les remparts, la Casbah, les travaux de défense de l'ancien port, les forts, les batteries, — les palais, les établissements religieux, civils et militaires, — les divers quartiers, dont il explique les noms, — toutes les rues, ne laissant échapper aucune occasion de rappeler un renseignement utile, — n'oubliant aucune maison à laquelle se rattache un souvenir historique. Dans cette merveilleuse besogne de patience et de ponctuelle exactitude, les légendes d'un peuple superstitieux et conteur venaient le tenter à chaque pas, et plus d'un à sa place n'eût pas résisté au plaisir de nous

apprendre mille fables gracieuses, bizarres ou terribles, que M. Devoulx n'ignore pas. Mais il avait à satisfaire à l'intérêt sévère de l'archéologie, — de la vérité seule, — et il n'a pas failli à la grave mission qu'il a eue l'heureuse idée de se donner. Il ne fournit que des notices brèves et nécessaires sur ce qui pourrait le distraire de son but. Il n'écrit pas l'histoire d'Alger au point de vue politique et moral ; il la trace par la succession des monuments, et ne néglige aucune de ces inscriptions libyques, arabes, turques, sur lesquelles peuvent se fonder les plus positives certitudes, — faisant de cette archéologie qui, — comme le dit Champollion, — explique les monuments des hommes, et fixe « la place et l'époque de chacun d'eux. » A l'ombre d'édifices qui disparaîtront demain, il décrit des constructions qu'hier on voyait encore. Le moment précieux et unique a donc été heureusement saisi par M. Devoulx, qui se trouvait sur les débris d'un passé s'évanouissant aujourd'hui sans laisser de trace. Il a fait dans un style sobre et simple, qui sait se relever à propos et reste dans les formes littéraires adoptées pour ce genre d'exposition, un livre indispensable à quiconque venu dans la capitale de l'Algérie, s'inquiète de savoir où il se trouve, et quel est le sol que foulent ses pas. L'historien, l'artiste, le philosophe ne pourront désormais se passer de cette intéressante monographie, composée avec un esprit de critique aussi sagace que savante, qui fait le plus grand honneur à son auteur.

Le Jury appréciant, comme elle le mérite, la constance de telles études, où se sont consumées de longues années, — l'importance volumineuse des renseignements obtenus, leur véracité, leur utilité incontestable pour l'illustration du point le plus important de l'Algérie, — n'a pas hésité à reconnaître en M. ALBERT DEVOULX le lauréat du concours, et lui a décerné à l'unanimité le prix de mille francs.

*Le Rapporteur du Jury,*

V. BERARD.

~~~~~  
Pour tous les articles non signés :

*Le Président : A. CHERBONNEAU.*